



# PROCEDURE APADHE

ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE A DOMICILE A L'HOPITAL OU A L'ECOLE

CIRCULAIRE APADHE DU 03 AOUT 2020

## SAISINE

- Responsables légaux
- Directeurs d'école
- Chef d'établissement, IEN
- Toute personne concernée par la scolarité et la santé de l'élève



## COMPLETUE DOSSIER :

Coordonnateur APADHE / PEP 2A - 2B

- Elaboration de la fiche demande APADHE (B.O.)



## PROJET

- Elaboration du projet éducatif
- Lieu
- Rythme
- Durée
- Modalités de la continuité pédagogique
- Lien avec service éducatif hospitalier



## ROBOT DE TELEPRESENCE /CARTABLE CONNECTE

Correspondants TED-i



- Possibilité de mise en place
- Vérifications de faisabilité en amont.



## DECISION IA - DASEN

## AUTORISATION du MCTR pour la mise en œuvre d'APADHE

- Vérification de l'éligibilité
- Indications médicales à prendre en compte (PAI)
- Durée de l'accompagnement



## INFORMATION CT-ASH

- Notification de demande CDAPH (PPS)



## TRANSMISSION

Du projet finalisé aux :

- Chefs d'établissement
- Directeurs d'écoles
- Famille
- Infirmiers scolaires
- Médecins scolaires



## MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

- Déroulement
- Transmission
- Rémunération des enseignants
- Préparation du retour en classe

